

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 5
DECEMBRE 2022**

Délibération n°2022-100 – ZA de la Beaume - vente d'un délaissé – APPROUVEE

Délibération n°2022-101 – Servitudes de passage et de tréfonds au profit de la société FOXIM – APPROUVEE

Délibération n°2022-102 – Budget Principal - Décision modificative n°3 – APPROUVEE

Délibération n°2022-103 – Ouverture des crédits d'investissements (Budget principal et budget eau) – APPROUVEE

Délibération n°2022-104 – Recrutement d'un apprenti et mise à disposition d'un apprenti à la CAGTD – APPROUVEE

Délibération n°2022-105 – Désherbage des collections de la bibliothèque – APPROUVEE

Délibération n°2022-106 – Convention CDG05 – Service intérim – APPROUVEE

Délibération n°2022-107 – Mandat spécial – Salon des Maires – APPROUVEE

Délibération n°2022-108 – Service civique – Convention Education Nationale – APPROUVEE

Délibération n°2022-109 – Motion sur les finances locales – APPROUVEE